

Décision

Générale

colonial

Décision n° 446/SAAT/PERS maintenant en service un administrateur civil .

n° 446/SAAT/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date de publication
11 juin 1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Bernard Sarazin, administrateur civil de 1re classe, 5° échelon, commandant de Cercle de Tadjoura, est maintenu en service, pour compter du 4 juin 1968 jusqu'à la date de son départ en congé. Art. 2. — Les dépenses résultant de le présente décision sont imputables au budget de l'Etat.

Pour lé Haut-Commissairetet par délégation :Le Haut-Commissaire adjoint,Jean-Maurice COMTE.